

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE MOURMELON LE GRAND

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : VILLE DE MOURMELON LE GRAND

Numéro SIRET : 21510361500070

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CELLULES COMMERCIALES

ANNEE 2019

Fiche de calcul du résultat prévisionnel de l'exercice 2018 en vue d'une reprise anticipée
au BP 2019

Compte administratif "Cellules Commerciales et Artisanales"

		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2018	101 639,71	113 131,45	11 491,74
	Résultat antérieur reporté du BP 2017	7 729,67	-	7 729,67
				3 762,07

Investissement	Résultat propre à l'exercice 2018	332 561,58	354 254,57	21 692,99
	Solde antérieur reporté du BP 2017		33 586,70	33 586,70
				55 279,69

<i>Reste à réaliser au 31 décembre 2018</i>		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement				
Investissement				-

	dépenses	recettes	solde
Résultat cumulé 2018	441 930,96	500 972,72	59 041,76

Reprise anticipée	Provision d'affectation en réserve (investissement 1068)		
	Report en fonctionnement en 002 en recettes		3 762,07
	Report en investissement en 001 en recettes		55 279,69

Etat certifié exact, le **03 AVR. 2019**

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.18	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.19	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 51388	VILLE DE MOURMELON LE GRAND CELLULES COMMERCIALES	BP 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 335
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	17
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4,57	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	17,62	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	80,81%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	115 154,00	111 391,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 3 763,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	115 154,00	115 154,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	68 989,00	92 789,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 55 280,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	68 989,00	148 069,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	184 143,00	263 223,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 155,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 155,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 765,00	1 765,00	1 765,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 655,00	0,00	24 365,00	24 365,00	24 365,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	30 015,00		23 499,00	23 499,00	23 499,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	68 000,00		67 290,00	67 290,00	67 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		98 015,00		90 789,00	90 789,00	90 789,00
TOTAL		108 670,00	0,00	115 154,00	115 154,00	115 154,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

115 154,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes de gestion courante		99 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		99 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	17 400,00		17 391,00	17 391,00	17 391,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		17 400,00		17 391,00	17 391,00	17 391,00
TOTAL		116 400,00	0,00	111 391,00	111 391,00	111 391,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 763,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

115 154,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 398,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	289 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		289 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 689,00	0,00	51 598,00	51 598,00	51 598,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 689,00	0,00	51 598,00	51 598,00	51 598,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		333 089,00	0,00	51 598,00	51 598,00	51 598,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	17 400,00		17 391,00	17 391,00	17 391,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		17 400,00		17 391,00	17 391,00	17 391,00
TOTAL		350 489,00	0,00	68 989,00	68 989,00	68 989,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

68 989,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	285 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		285 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		288 100,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	30 015,00		23 499,00	23 499,00	23 499,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	68 000,00		67 290,00	67 290,00	67 290,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		98 015,00		90 789,00	90 789,00	90 789,00
TOTAL		386 115,00	0,00	92 789,00	92 789,00	92 789,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

55 280,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

148 069,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

73 398,00

VILLE DE MOURMELON LE GRAND - 51 - CELLULES COMMERCIALES	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 600,00		21 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 765,00	0,00	1 765,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	67 290,00	67 290,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		23 499,00	23 499,00
Dépenses de fonctionnement - Total		24 365,00	90 789,00	115 154,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	115 154,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		17 391,00	17 391,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	51 598,00	0,00	51 598,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		51 598,00	17 391,00	68 989,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 989,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00		9 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	85 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	17 391,00	17 391,00
	Recettes de fonctionnement - Total	94 000,00	17 391,00	111 391,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 3 763,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 115 154,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		67 290,00	67 290,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		23 499,00	23 499,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 000,00	90 789,00	92 789,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 55 280,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 148 069,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	8 155,00	21 600,00	21 600,00
60611	Eau et assainissement	100,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Assurance multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	285,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 770,00	16 500,00	16 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
6542	Créances éteintes		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 155,00	21 600,00	21 600,00
66	Charges financières (b)	1 500,00	1 765,00	1 765,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	1 765,00	1 765,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 655,00	24 365,00	24 365,00
023	Virement à la section d'investissement	30 015,00	23 499,00	23 499,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	68 000,00	67 290,00	67 290,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	68 000,00	67 290,00	67 290,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		98 015,00	90 789,00	90 789,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		98 015,00	90 789,00	90 789,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		108 670,00	115 154,00	115 154,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

115 154,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70878	par d'autres redevables	9 000,00	9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	85 000,00	85 000,00
752	Revenus des immeubles	90 000,00	85 000,00	85 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		99 000,00	94 000,00	94 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		99 000,00	94 000,00	94 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	17 400,00	17 391,00	17 391,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	17 400,00	17 391,00	17 391,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 400,00	17 391,00	17 391,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		116 400,00	111 391,00	111 391,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 763,00
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	115 154,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	289 400,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	285 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		289 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 689,00	51 598,00	51 598,00
1641	Emprunts en euros	26 729,00	35 638,00	35 638,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	2 000,00	2 000,00
16873	Départements	13 960,00	13 960,00	13 960,00
Total des dépenses financières		43 689,00	51 598,00	51 598,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		333 089,00	51 598,00	51 598,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	17 400,00	17 391,00	17 391,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	17 400,00	17 391,00	17 391,00
13913	Départements		9 307,00	9 307,00
139151	GFP de rattachement	17 400,00	8 084,00	8 084,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		17 400,00	17 391,00	17 391,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		350 489,00	68 989,00	68 989,00

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 989,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	285 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	285 100,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	285 100,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes financières	3 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	288 100,00	2 000,00	2 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>30 015,00</i>	<i>23 499,00</i>	<i>23 499,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	<i>68 000,00</i>	<i>67 290,00</i>	<i>67 290,00</i>
28033	<i>Amortissement de frais d'insertion</i>	<i>45,00</i>	<i>45,00</i>	<i>45,00</i>
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	<i>509,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28135	<i>Installat° générales, agencements, aménagement des construct°</i>	<i>59,00</i>	<i>58,16</i>	<i>58,16</i>
28138	<i>Autres constructions</i>	<i>65 637,00</i>	<i>65 636,49</i>	<i>65 636,49</i>
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	<i>220,00</i>	<i>219,37</i>	<i>219,37</i>
28152	<i>Installations de voirie</i>	<i>263,00</i>	<i>263,00</i>	<i>263,00</i>
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>		<i>293,00</i>	<i>293,00</i>
281538	<i>Autres réseaux</i>	<i>347,00</i>	<i>346,71</i>	<i>346,71</i>
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>920,00</i>	<i>428,27</i>	<i>428,27</i>
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	98 015,00	90 789,00	90 789,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	98 015,00	90 789,00	90 789,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	386 115,00	92 789,00	92 789,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	55 280,00
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	148 069,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	51 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 998,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	51 998,00											51 998,00
Dépenses d'ordre	17 391,00											17 391,00
Total dépenses de l'exercice	68 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 989,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	68 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 989,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	92 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 789,00
RAR N-1 et reports	55 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 280,00
Total cumulé recettes d'investissement	148 069,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 069,00
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	115 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 154,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	115 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 154,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	111 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 391,00
RAR N-1 et reports	3 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 763,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	115 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 154,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité juridique érigée en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 70 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-38 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	88 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 989,00
	Dépenses réelles	51 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 598,00
15	Emprunts et dettes assimilées	51 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 598,00
1641	Emprunts en euros	35 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 638,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
16873	Dépôts et cautionnements reçus	13 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 960,00
	Dépenses d'ordre	17 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 391,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 391,00
139/13	Dépôts et cautionnements reçus	9 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 307,00
139/151	GFP de rattachement	8 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 084,00

RECETTES													
	Total recettes d'investissement	148 069,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 069,00
	Recettes réelles	57 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 280,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	55 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 280,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	55 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 280,00
15	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Recettes d'ordre	90 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 789,00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 499,00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 499,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 290,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,00
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construc	56,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,16
28138	Autres constructions	65 636,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 636,49
28151	Réseaux de voirie	219,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,37
28152	Installations de voirie	263,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,00
281534	Réseaux d'électrification	293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293,00
281538	Autres réseaux	346,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346,71

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28188	Autres immobilisations corporelles	428,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428,27

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles													
011	Charges à caractère général	115 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 154,00
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615223	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61556	Autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6161	Assurance multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
66	Charges financières	1 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 785,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 785,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Dépenses d'ordre		90 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 789,00
023	Virement à la section d'investissement	23 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 499,00
023	Virement à la section d'investissement	23 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 499,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 290,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	67 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 290,00

RECETTES

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement													
Recettes réelles													
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 763,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 763,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
70678	par d'autres reléevables	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV									TOTAL			
		01	0	1	2	3	4	5	6	7		8	9	
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique		
752	Revenus des immeubles	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
Recettes d'ordre		17 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 391,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 391,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	17 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 391,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 154,00	115 154,00
Dépenses de l'exercice	115 154,00	115 154,00
011 Charges à caractère général	21 600,00	21 600,00
023 Virement à la section d'investissement	23 499,00	23 499,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 290,00	67 290,00
66 Charges financières	1 765,00	1 765,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	115 154,00	115 154,00
Recettes de l'exercice	111 391,00	111 391,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 391,00	17 391,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00	9 000,00
75 Autres produits de gestion courante	85 000,00	85 000,00
Restes à réaliser - reports	3 763,00	3 763,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 763,00	3 763,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	68 989,00	68 989,00
Dépenses de l'exercice	68 989,00	68 989,00
Non individualisées en opérations	68 989,00	68 989,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	17 391,00	17 391,00
16 Emprunts et dettes assimilées	51 598,00	51 598,00
RECETTES TOTALES (2)	148 069,00	148 069,00
Recettes de l'exercice	92 789,00	92 789,00
Non affectées aux opérations	92 789,00	92 789,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	23 499,00	23 499,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	67 290,00	67 290,00
16 Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	2 000,00
Restes à réaliser - reports	55 280,00	55 280,00
Non affectées aux opérations	55 280,00	55 280,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	55 280,00	55 280,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			18/01/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagements de bâtiments	15	14/03/1995
Linéaire	Appareils de laboratoire	5	14/03/1995
Linéaire	Appareils de levage-ascenseurs	20	14/03/1995
Linéaire	Batiments légers, abris	10	14/03/1995
Linéaire	Camions et véhicules industriels	5	14/03/1995
Linéaire	Coffre fort	20	14/03/1995
Linéaire	Equipement de cuisine	10	14/03/1995
Linéaire	Equipement de garages et ateliers	10	14/03/1995
Linéaire	Equipements sportifs	10	14/03/1995
Linéaire	Installation d'appareil de chauffage	10	14/03/1995
Linéaire	Installations de voirie	20	14/03/1995
Linéaire	Logiciels	2	14/03/1995
Linéaire	Matériel classique	10	14/03/1995
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	14/03/1995
Linéaire	Matériel informatique	3	14/03/1995
Linéaire	Mobilier	10	14/03/1995
Linéaire	Voitures	5	14/03/1995
Linéaire	Subvention d'équipement	3	06/05/2008
Linéaire	Frais d'études	5	24/03/2010

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		66 989,00	66 989,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		49 598,00	49 598,00
1641	Emprunts en euros	35 638,00	35 638,00
1687	Autres dettes	13 960,00	13 960,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 391,00	17 391,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 391,00	17 391,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	66 989,00	0,00	D001 0,00	66 989,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		90 789,00	III 90 789,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		90 789,00	90 789,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	45,00	45,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	58,16	58,16
28138	Autres constructions	65 636,49	65 636,49
28151	Réseaux de voirie	219,37	219,37
28152	Installations de voirie	263,00	263,00
281534	Réseaux d'électrification	293,00	293,00
281538	Autres réseaux	346,71	346,71
28188	Autres immobilisations corporelles	428,27	428,27
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 499,00	23 499,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	90 789,00	0,00	55 280,00	0,00	146 069,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 66 989,00
Ressources propres disponibles	IV 146 069,00
Solde	V = IV - II (6) + 79 080,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

